



Communiqué de presse

25 janvier 2023

Stéphan Maurin, élu président du Conseil d'administration du Parc

Mardi 24 janvier, lors de la séance d'installation du CA du Parc national qui s'est déroulée sous l'égide Philippe Castanet, préfet de Lozère, Stéphan Maurin, maire du Pont-de-Montvert-Sud-Mont-Lozère a été élu à l'unanimité président de l'instance délibérative.

Stephan Maurin, maire du Pont-de-Montvert-Sud-Mont-Lozère et directeur de l'école élémentaire publique Suzette Agulhon de Florac, a été élu à l'unanimité président du Conseil d'administration du Parc, pour une durée de 6 ans, renouvelable.

« *En tant que président, je compte énormément sur la force collective et je souhaite associer tous les acteurs du territoire dont la jeunesse et le monde agricole car je suis issu d'une commune rurale. Nous croyons tous à ce territoire d'exception et nous ferons tout pour le protéger et le faire progresser* », a notamment déclaré Stephan Maurin. A noter que 80 % du territoire de la commune du Pont-de-Montvert-Sud-Mont-Lozère se situe en cœur de Parc.

Après un premier mandat entre 2020 et 2022, Alexandre Vigne, représentant de la communauté de communes Causse Aigoual Cévennes Terres Solidaires et maire de Lanuejols (30) a été réélu 1^{er} vice-président du CA et Flore Thérond, maire de Florac, a été réélue 2^{ème} vice-présidente.



Contact presse : Natacha Maltaverne
Tél : 04 66 49 53 25 / 06 99 76 40 49
natacha.maltaverne@cevennes-parcnational.fr

Parc national des Cévennes
6 bis place du Palais - 48400 Florac-Trois-Rivières

Par ailleurs, les présidents des 8 commissions thématiques de l'établissement ont été désignés :

- commission agriculture : Georges Zinsstag (représentant de la Chambre d'agriculture du Gard)
- commission architecture : Marie-Thérèse Chapelle (maire de Bédouès-Cocurès)
- commission forêt : Jeanine Bourrely (vice-présidente du CRPF Occitanie)
- commission tourisme : Nicolas de Davydoff (directeur de Cévennes tourisme)
- commission éducation au développement durable : Michèle Manoa (conseillère départementale de Lozère)
- commission patrimoine culturel : Isabelle Fardoux-Jouve (conseillère départementale du Gard)
- commission cynégétique : Pierre Plagnes (maire de Saint-Martin de Lansuscle)
- commission biodiversité : Daniel Barberio (adjoint au maire de Vialas)

En fin de séance, Laurent Bernard, représentant du personnel du Parc a tenu à adresser un message au nouveau CA. *« L'effondrement de la biodiversité et le dérèglement climatique sont une réalité de plus en plus douloureusement perceptible...Sachez que vous pouvez compter sur notre mobilisation pour faire face aux défis qui nous attendent. De notre côté, nous espérons pouvoir compter sur vous pour soutenir, inspirer et relayer nos actions ».*

Le nouveau conseil d'administration de l'établissement public compte 53 membres dont 8 représentants de l'État, 23 représentants des collectivités territoriales, 21 personnalités qualifiées et un représentant du personnel du Parc.

La séance d'installation du CA a été suivie par la cérémonie des vœux en présence de nombreux partenaires.



Contact presse : Natacha Maltaverne
Tél : 04 66 49 53 25 / 06 99 76 40 49
natacha.maltaverne@cevennes-parcnational.fr

Parc national des Cévennes
6 bis place du Palais - 48400 Florac-Trois-Rivières